

ORDRE DU JOUR

1. Mise en œuvre du budget participatif citoyen de Portet

FINANCES

2. Compte de gestion 2021 – Budget principal
3. Compte administratif 2021 - Budget principal
4. Affectation des résultats 2021
5. Budget principal 2022
6. Taux d'imposition 2022
7. Approbation des fonds de concours structurants 2017 du Muretain Agglo
8. Approbation des tarifs du Tiers-lieu la ruche
9. Modification de tarifs des services publics communaux dans le cadre de la mise en place des ateliers collectifs « sport et bien-être »

AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT DE LA CITE

10. Actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure 2023
11. Projet de requalification boulevard de l'Europe acquisition des parcelles AI38 & 39
12. Convention de participation financière aux équipements publics exceptionnels
13. Avenant à la convention entre la Ville de Muret et Portet pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.
14. Mise en place et approbation d'un règlement de collecte pour les déchets verts et les encombrants
15. Mise en place d'une servitude Enedis – 17 rue du commerce

VIE LOCALE

16. Attribution d'une subvention exceptionnelle aux associations alliance Ukraine Occitanie et Protection Civile de Haute-Garonne
17. Demande de subvention « Du côté des femmes »
18. Demande de subvention « ADAMA 31 »
19. Demande de subvention « CALANDRETA DEL PAIS MURETHIN »
20. Subventions aux associations 2022
21. Règlements intérieurs des ERP de type L, X, PA et salle du confluent mis à disposition de façon annuelle et temporaire

RESSOURCES HUMAINES

22. Débat sur la protection sociale complémentaire
23. Création d'un Comité Social Territorial commun entre la commune et le CCAS
24. Information de la mise à disposition d'un agent de la ville auprès du CCAS

- 25. Information de la mise à disposition d'agents des villes de Labarthe-sur-Lèze, Eaunes, Pins Justaret, Pinsaguel et Roques pour la mise sous pli
- 26. Création d'un emploi d'agent d'accueil en médiathèque
- 27. Mise à jour du tableau des effectifs

QUESTIONS DIVERSES

PORTET-SUR-GARONNE, LE 24 MARS 2022,

 **LE MAIRE**
THIERRY SUAUD
